



# Bievre

Bulletin Communal d'Information

**NOUVEAUX LOCAUX POUR LE MAGASIN  
DE "SECONDE MAIN" DU CPAS**



*La vitrine*



*L'équipe qui a permis la mise en place de cet outil - Voir page 9*

@ [www.bievre.be](http://www.bievre.be)

Trimestriel

**Août 2005 • N°32**

## LE MOT DU BOURGMESTRE

### ▼ Sommaire

▼ Mot du bourgmestre .....	3
▼ Permanences du Collège .....	3
▼ Etat-civil .....	4
▼ Procès-verbaux des Conseils Communaux .....	4
▼ Semaine du Sénégal .....	8
▼ Noces d'Or et de Diamant .....	8
▼ CPAS : nouveaux locaux .....	9
▼ Cyber-école : nouvelles formation dès septembre .....	10
▼ Bibliothèque .....	10
▼ Maison de l'emploi .....	12
▼ Syndicat d'initiative .....	12
▼ Centre culturel .....	13
▼ Atelier de peinture .....	13
▼ 3 <sup>ème</sup> Grand Prix « Joseph Clarinval » .....	15
▼ Horaire de la piscine à partir de la rentrée .....	15
▼ Communiqué de la Police .....	16
▼ Information à l'attention des diabétiques .....	16
▼ Qu'est-ce qu'un déchet encombrant ? .....	16
▼ Ecole communale .....	17
▼ Agenda des activités dans les différents villages de la commune .....	18-19

Mesdames et Messieurs,

Après plusieurs années d'attente, la patience des habitants de la rue des Rives, d'une partie de la Rue de Dinant et de la rue des Wez vient d'être récompensée : les travaux de curage et d'élargissement du **ruisseau de Noirenfoy** sont en cours de réalisation, et devraient bientôt être terminés.

Ces travaux de curage du ruisseau de Noirenfoy, d'un montant estimé de 103.467,91 € TVAC (subventionnés à concurrence de 60 %) étaient nécessaires car les riverains devaient, chaque hiver, faire face à des inondations et à des berges débordantes, ... Ces désagréments ne seront dorénavant plus qu'un mauvais souvenir.

#### Salle de Gros-Fays

Les aménagements de la salle de village à Gros-Fays viennent également de débuter, après de longs mois d'attente. Première phase des travaux subventionnés dans le cadre des aménagements du cœur de village, ils seront suivis par des travaux d'amélioration de voirie dès le printemps 2006. Une bonne nouvelle ne venant jamais seule, le Ministre Courard vient par ailleurs de nous annoncer qu'il signera ce 18 août à Bièvre, l'octroi des subventions relatives à l'amélioration et la rénovation de la route « Gros-Fays/Alle-sur-Semois ». On peut raisonnablement estimer que la fin de tous ces travaux sera effective pour la mi 2006.

#### Une crèche à Bièvre : maison d'enfants

Dans le courant de l'année 2006, nous serons également en mesure de procéder à l'inauguration d'une crèche pour l'accueil de jeunes enfants, dans les locaux actuels des classes maternelles de Bièvre. Ce projet est très attendu par les familles de notre commune. Les préparatifs sont en marche : nous venons de recevoir les autorisations nécessaires de l'ONE d'une part, et nous avons récupéré les locaux laissés vides suite au déménagement du magasin de vêtements de seconde main vers la rue de Bouillon (à proximité de la librairie - voir notre couverture). Ces locaux-là sont très bien adaptés pour notre magasin de « vêtements seconde main » et permettront à notre C.P.A.S. de pouvoir également offrir des appartements à prix modique.

#### Semaine du Sénégal

Enfin, je ne manquerai pas de vous dire qu'au cours de la 2<sup>ème</sup> semaine du mois de novembre, nous procéderons à la mise en valeur d'un pays très peu connu en Belgique : le Sénégal. En effet, différentes associations biévroises ainsi que plusieurs bénévoles regroupés autour de l'« ASBL Ecole de Brousse au Sénégal » se sont mis autour d'une table afin de programmer plusieurs activités relatives à ce pays chaleureux. Vous recevrez plus d'informations à ce sujet dans le courant des mois à venir.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite d'ores et déjà une bonne lecture de votre bulletin communal.

David CLARINVAL - Votre Bourgmestre

## PERMANENCES DU COLLÈGE



Si vous désirez rencontrer les membres du Collège Echevinat afin de leur faire-part d'un problème, d'une requête, ... ils se tiennent à votre disposition les samedis de 10 à 12 heures, dans la salle du Conseil Communal et ce, en toute discrétion :

Membres du Collège	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Francis JAUMOTTE	10	08	25	03
Luc VINCENT	17	15	12	10
Patrick BAIJOT	24	22	17	17
David CLARINVAL	3	1 et 29	26	-

## ETAT CIVIL

### Du 1er mai au 31 juillet 2005

#### Mariages



Daniel VANHENTENRIJCK de Naomé et Dominique DESMET de Naomé, mariés le 21 mai 2005 ♥ Jean-François TOUSSAINT de Graide et Sabrina PEDROPUNA de Graide, mariés le 09 juillet 2005 ♥ Ali SALHI de Bièvre et Marie-Odette PIERARD de Bièvre, mariés le 16 juillet 2005.

#### Décès



DUPREZ Fernand de Bièvre, décédé à Doische le 01 mai 2005 † CLOETENS Melanie de Bièvre, décédée à Libramont-Chevigny le 08 mai 2005 † VAN DE VOORDE Carolus de Naomé, décédé à Libramont-Chevigny le 10 mai 2005 † JACQUEMIN Raymond de Bièvre, décédé à Sainte-Ode le 13 mai 2005 † ADAM Augusta de Six-Planes, y décédée le 20 mai 2005 † HUARD Thérèse de Bièvre, y décédée le 02 juin 2005 †

DEGOUIS Henri de Oizy, décédé à Bièvre le 03 juin 2005 † THITEUX Andrée de Bièvre, y décédée le 04 juin 2005 † CATIAUX Dominique de Bièvre, y décédé le 14 juin 2005 † DUJEU Magdeleine de Bièvre, décédée à Mons le 16 juin 2005 † GAILLARD Marcel de Bièvre, décédé à Godinne le 19 juin 2005.

#### Naissances



DE FAZIO AVERSA Antoine, né le 05 mai 2005, fils de Francesco et de GUIOT Caroline ♦ MAGOTTEAUX John, né le 30 mai 2005, fils de Steve et de RIES Carole ♦ CLARINVAL Martin, né le 31 mai 2005, fils de Frédéric et de LAMBOT Marie ♦ NELISSE Paul, né le 09 juin 2005, fils de Pierre et de MUKOO Iban ♦ NEMERY Jimmy, né le 22 juin 2005, fils de Sébastien et de COMPERE Cynthia ♦ FAES Kylian, né le 07 juillet 2005, fils de Michaël et de GOFFIN Leticia.

## PROCES-VERBAUX DES SEANCES PUBLIQUES DU CONSEIL COMMUNAL

### SÉANCE PUBLIQUE DU 07 AVRIL 2005

A l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance publique du 03 mars 2005.

#### I. INSTALLATION D'UN CONSEILLER COMMUNAL SUPPLEANT

Etant donné que Monsieur André HENRY, suppléant de la liste Hor-Nou devait être installé, ce jour, en tant que Conseiller communal en remplacement de Monsieur Maurice Douny, décédé ;

Etant donné que Monsieur Henry, précité, est en incapacité de travail avec sortie interdite et qu'il ne peut donc pas se présenter à la séance du Conseil communal ;

DECIDE de reporter les points n° 2 et n° 3 concernant la vérification des pouvoirs de l'intéressé, sa prestation de serment et son installation en tant que Conseiller communal effectif.

#### II. REPRESENTANTS COMMUNAUX

##### a) aux assemblées générales des intercommunales

1. A l'unanimité, désigne, comme suit le représentant communal à l'assemblée générale des intercommunales suivantes, en remplacement de Monsieur Maurice DOUNY, décédé :

- Ideg : Monsieur Thierry LEONET, Conseiller communal.
- Inatel : Monsieur Thierry LEONET. Conseiller communal.
- Idefin : Monsieur Thierry LEONET. Conseiller communal.
- BEP Expansion Economique : Monsieur André COPINE, Conseiller communal.
- BEP Environnement : Monsieur André COPINE. Conseiller communal.
- BEPN : Monsieur André COPINE. Conseiller communal.
- Inasep : Monsieur André COPINE. Conseiller communal.

##### b) aux assemblées générales du Centre Culturel de Bièvre

A l'unanimité, désigne Madame Sabine DURY de Monceau-en-Ardenne pour remplacer Monsieur Maurice DOUNY à l'assemblée générale de l'ASBL « Centre Culturel de Bièvre ».

##### c) à la Commission Locale de Développement Rural

A l'unanimité, désigne Monsieur Aimé GERARD, Conseiller communal, pour remplacer Monsieur Maurice DOUNY en tant que membre effectif à la Commission Locale de Développement Rural.

#### III. FINANCES

A) Prend acte du budget de l'exercice 2005 de l'ASBL « Centre Culturel de Bièvre » en équilibre au montant de 148.731,80 €.

B) A l'unanimité, décide de liquider la subvention communale pour 2005 au montant de 31.591,00 €.

#### IV. TRAVAUX

1. A l'unanimité, décide de solliciter de la Région wallonne la liquidation de la subvention des devis forestiers suivants pour une subvention totale de 5.253,71 € :

- B 297 de l'exercice 2003 d'un montant de 327,96 € pour des travaux réalisés pour 921,60 € TVA.
- B 298 de l'exercice 2003 d'un montant de 590,13 € pour des travaux réalisés pour 1.710,30 € HTVA.
- B 888 de l'exercice 2004 d'un montant de 646,00 € pour des travaux réalisés pour 1.292,00 € HTVA.

2. A l'unanimité, décide le marché de travaux de voiries forestières pour l'exercice 2005 pour un montant estimé à 55.327,25 € TVAC. Le mode de passation du marché sera la procédure négociée sans publicité lors du lancement de la procédure avec consultation d'au moins trois entrepreneurs.

3. A) A l'unanimité, décide le marché de travaux d'entretien de la voirie en 2005 pour un montant total estimé à 188.488,50 €. Le mode de passation du marché sera l'adjudication publique.
  - B) A l'unanimité, approuve l'avis de marché.
  - C) A l'unanimité, approuve le plan de sécurité et de santé se rapportant à ce dossier.
4. A) A l'unanimité, décide le marché de travaux pour l'aménagement de convivialité à Bièvre, rue des Wez pour un montant estimé à 541.100,00 € TVAC. Le marché sera passé par adjudication publique.
  - B) A l'unanimité, approuve l'avis de marché.
  - C) A l'unanimité, approuve le plan de sécurité et de santé se rapportant à ce dossier.
  - D) A l'unanimité, sollicite les subsides auprès de la région wallonne (Plan triennal).

Monsieur Luc VINCENT, Echevin, quitte la séance.

5. A) Prend connaissance du résultat de l'enquête concernant la demande de permis d'urbanisme introduite par l'Administration communale de Bièvre ayant pour objet les aménagements de convivialité à BIEVRE, rue des Wez sur des parcelles non cadastrées.
- B) A l'unanimité, décide d'autoriser la modification du tracé de la voirie communale reprise dans la dite demande de permis d'urbanisme.

#### V. ACQUISITION DE MATERIEL

A l'unanimité, décide le marché de fourniture pour l'acquisition d'une mini-pelle destinée au service communal de la voirie pour un montant estimé à 53.500,00 € TVAC.

Le mode de passation du marché sera la procédure négociée sans publicité lors du lancement de la procédure avec consultation d'au moins trois fournisseurs.

#### VI. LOCATION DE CHASSE COMMUNALE

A l'unanimité, décide de marquer son accord sur la cession du contrat de bail pour la location du lot de chasse communale n° 13 entre Monsieur Robert CORNET de Graide, le cédant, et Madame Ingrid CAMBRAI de Graide, la concessionnaire et ce, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2005 jusqu'à la fin du bail, soit le 30 juin 2014.

#### VII. PERSONNEL COMMUNAL

1. A l'unanimité, décide la revalorisation suivante des rémunérations du personnel communal :
  - a) Octroi d'une augmentation de salaire de 1% au 1<sup>er</sup> décembre 2004 aux agents bénéficiant à cette date d'un traitement calculé sur base d'un échelon inférieur ou égal à 23.802,89 € (indice 138.01).
  - b) Octroi d'une augmentation de salaire de 1% au 1<sup>er</sup> décembre 2005 aux agents bénéficiant à cette date d'un traitement calculé sur base d'un échelon supérieur à 23.802,89 € (indice 138.01).

En vertu de l'article 92 de la Nouvelle Loi Communale, Madame Michelle MALDAGUE, Secrétaire communale, se retire. Le Secrétariat est assuré par Monsieur Patrick BAIJOT, Echevin.

2. A l'unanimité, décide l'augmentation du pécule de vacances du personnel communal de la façon suivante :
  - a) Octroi en 2005, à tous les agents communaux, d'un pécule de vacances équivalent à 80% du salaire mensuel brut.
  - b) Octroi en 2006, à tous les agents communaux, d'un pécule de vacances équivalent à 92% du salaire mensuel brut.

Madame Michelle MALDAGUE, Secrétaire communale, rentre en séance et reprend le secrétariat.

#### VIII. POLICE

1. Est informé des arrêtés de police suivants pris en urgence par le Bourgmestre :
  - Limitation des véhicules excédant 7,5 tonnes sur les chemins vicinaux suite au dégel à partir du 08/03/05 - Commune de Bièvre.
  - Limitation des véhicules excédant 2,5 tonnes sur les chemins forestiers suite au dégel à partir du 08/03/05 - Commune de Bièvre.
  - Grand feu à Bièvre le 12 mars 2005.
  - Grand feu à Bellefontaine, le 26 mars 2005.
2. A l'unanimité, ratifie l'arrêté de police pris en urgence par le Bourgmestre à partir du 14 mars 2005 pour des travaux d'entretien de la voirie à Bièvre, rue de Bouillon, par la S.A. Lambry de Rochefort.

Le Président prononce le huis-clos.

#### SÉANCE PUBLIQUE DU 02 JUIN 2005

A l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance publique du 07 avril 2005.

#### I. INSTALLATION D'UN CONSEILLER COMMUNAL SUPPLEANT

1. Par suite du décès de Monsieur Maurice DOUNY, Conseiller communal, il y a lieu de procéder à l'installation du deuxième Conseiller communal suppléant de la liste n° 13 (HOR-NOU) des membres du Conseil communal élu le 08 octobre 2000, en l'occurrence Monsieur André HENRY. Il est dès lors procédé à la vérification des pouvoirs de l'intéressé.  
Il est constaté que Monsieur André HENRY, précité, ne se trouve dans aucun cas d'incompatibilité, d'incapacité ou de parenté prévus par les articles 67, 69, 70 et 71 de la loi électorale communale et qu'il continue, en conséquence, à réunir les conditions d'éligibilité requises.
2. Monsieur André HENRY, prénommé, est alors admis à la prestation du serment constitutionnel et est installé dans ses fonctions de conseiller communal effectif. Il occupera le rang de treizième conseiller communal au tableau de préséance.

## II. FINANCES COMMUNALES

1. A l'unanimité, décide d'approuver, comme suit, les comptes communaux de l'exercice 2004 :
  - le compte budgétaire présentant un boni de 216.880,51 € à l'ordinaire et un boni de 30.508,21 € à l'extraordinaire.
  - le compte de résultat présentant un boni d'exploitation de 669.230,9 € et un mali exceptionnel de 103.479,52 €.
  - le bilan s'équilibrant à 50.700.909,74 €.
2. A) A l'unanimité, approuve la modification budgétaire n° 1 du service ordinaire de l'exercice 2005 présentant un boni de 34.401,86 €.
- B) A l'unanimité, approuve la modification budgétaire n° 2 du service extraordinaire de l'exercice 2005 en équilibre.

## III. FABRIQUE D'ÉGLISE

A l'unanimité, émet un avis favorable à l'approbation du compte de l'exercice 2004 de la Fabrique d'église de :

- Baillamont présentant un boni de 1.212,34 € avec une intervention communale de 6.069,48 € + 1.137,70 € pour l'achat d'un orgue.
- de Cornimont présentant un boni de 2.833,35 € avec une intervention communale de 6.346,47 €.
- Graide présentant un boni de 5.646,47 € avec une intervention communale de 19.230,78 € + 5.500,00 € pour la réparation du chauffage de la chapelle de Graide (Station).
- Gros-Fays présentant un boni de 3.409,39 € avec une intervention communale de 12.167,39 €.
- Oisy présentant un boni de 3.364,19 € avec une intervention communale de 5.461,46 € + 1.836,70 € pour l'achat d'un orgue.
- Monceau présentant un boni de 7.500,35 € avec une intervention communale de 11.691,81 €.
- Naomé présentant un boni de 12.219,26 € avec une intervention communale de 10.236,23 €.
- Petit-Fays présentant un boni de 3.576,76 € avec une intervention communale de 13.681,92 €.

## IV. INTERCOMMUNALE

1. Etant donné que suite à la restructuration des intercommunales le nombre de parts détenues par les associés du **BEP – Expansion Economique** doit être porté à la double dizaine supérieure ;  
Etant donné que la commune de Bièvre détient actuellement 303 parts et qu'elle doit donc souscrire 17 parts complémentaires pour en détenir 220 ;  
A l'unanimité, DECIDE de libérer 17 parts complémentaires dans le capital de l'Intercommunale Bep-Expansion Economique pour la somme de 425,00 €.
2. Attendu que l'Intercommunale « **ASBL Résidence Saint-Hubert** » de Bièvre a décidé de contracter un crédit de caisse de 50.000,00 € auprès de la banque ING Belgique;  
Attendu que ce crédit doit être garanti par les trois communes de Bièvre, Gedinne et Vresse-sur-Semois à concurrence de 16.667,00 € chacune ;  
A l'unanimité, DECIDE de se porter caution solidaire envers la S.A. ING Belgique tant en capital, qu'intérêts, commissions et frais dans le cadre du crédit de caisse de

50.000,00 € contracté par l'Intercommunale « ASBL Résidence Saint-Hubert » de Bièvre à concurrence de 16.667,00 €.

## V. TRAVAUX FORESTIERS

A l'unanimité, décide de solliciter de la Région wallonne la liquidation de la subvention des devis forestiers suivants pour une subvention totale de 5.153,93 € :

- B 5815 de l'exercice 2001 d'un montant de 1.873,10 pour des travaux réalisés pour 5.657,21 € HTVA.
- B 295 de l'exercice 2003 d'un montant de 1.601,60 € pour des travaux réalisés pour 3.203,20 € HTVA.
- B 296 de l'exercice 2003 d'un montant de 1.679,23 € pour des travaux réalisés pour 4.763,43 € HTVA.

## VI. MARCHÉ PUBLICS

1. A l'unanimité, décide le marché de fournitures pour l'**acquisition de mobilier destiné aux classes primaires** de l'implantation scolaire de Bièvre-Centre (12 tables et 24 chaises) pour un montant estimé à 1.750,00 € TVAC.  
Le mode de passation du marché sera la procédure négociée sans publicité avec consultation d'au moins trois fournisseurs.
2. A l'unanimité, décide le marché de fournitures pour l'**acquisition d'un poste de télévision** pour l'implantation scolaire de Oizy pour un montant estimé à 750,00 € TVAC.  
Le mode de passation du marché sera la procédure négociée sans publicité avec consultation d'au moins trois fournisseurs.
3. A l'unanimité, décide le marché de fournitures pour l'**acquisition de mobilier destiné à la bibliothèque** pour un montant estimé à 4.000,00 € TVAC.  
Le mode de passation du marché sera la procédure négociée sans publicité avec consultation d'au moins trois fournisseurs.
4. A l'unanimité, décide que la commune de Bièvre sera le pouvoir adjudicateur de tous les marchés conjoints retenus dans le programme triennal 2004-2006 et repris en avenant au contrat d'agglomération conclu entre la Région Wallonne, la SPGE, l'Inasep et la commune.

## VII. POLICE

1. A l'unanimité, établit les arrêtés de police pour les manifestations suivantes :
  - Week-end de retrouvailles des « Gais Lurons » à Naomé du 03 au 05 juin 2005 inclus.
  - Kermesse de Baillamont du 17 au 19 juin 2005 inclus.
  - Kermesse de Gros-Fays du 02 au 04 juillet 2005 inclus.
2. A l'unanimité, ratifie les arrêtés pris en urgence par le Bourgmestre pour les kermesses suivantes :
  - Graide (Station) du 06 au 08 mai 2005 inclus.
  - Graide (Village) du 27 au 29 mai 2005 inclus.

Le Président prononce le huis-clos.

## SEMAINE DU SÉNÉGAL DU 07 AU 12 NOVEMBRE 2005

- Lundi 07.11 : Création de bricolages dans les écoles en rapport avec l'âge des enfants.
- Mardi 08.11 : Conférence de l'UTAN.
- Jeudi 10.11 : Vernissage de l'exposition d'objets réalisés par les élèves des écoles et de photos de l'EBS
- Vendredi 11.11 :
  - Conférence de l'ASBL « EBS » suivi d'un « Questions et Réponses ».
  - Spectacle de danses africaines par le groupe « Welneré ».
- Samedi 12.11 à 10 h 30 :
  - Contes sénégalais à la bibliothèque
  - Une **exposition** de livres sur le Sénégal se tiendra dans la bibliothèque.La bibliothèque Centrale assurera la mise à disposition des ouvrages sur le sujet.  
Les livres exposés s'attacheront à présenter le Sénégal sous différentes facettes : ethnologique, linguistique, touristique, religieux, économique, littéraire, ...  
Le documentaire et la fiction seront représentés au niveau des adultes et des jeunes.  
Dès le samedi 5 novembre 2005, les différents ouvrages seront exposés. Ils pourront être empruntés à partir du mercredi 9 novembre 2005

Plus d'informations dans vos boîtes aux lettres prochainement

## NOCES D'OR ET DE DIAMANT 2005 - RÉCEPTION AU CENTRE CULTUREL DE BIÈVRE

Extraits du discours prononcé par Monsieur Luc VINCENT, Echevin

### « Mr Maurice BALFROID et Mme Denise MONIN »

Il y a un peu plus de 81 ans que Maurice voyait le jour à Monceau. Ses parents étaient cultivateurs et avaient déjà 4 enfants. Par la suite, ils en auront encore 3. Si nous faisons le compte, c'était donc une belle grande famille de huit enfants. Maurice passe son enfance et son adolescence à la ferme de ses parents, aux travaux de laquelle il participe activement dès son plus jeune âge. Ce qui fait que tout naturellement il deviendra cultivateur.

Quand éclate la guerre de 1940, Maurice a 16 ans. Il ne peut accepter sans rien faire de voir les libertés bafouées et le pays livré à l'envahisseur...

Il sera fait prisonnier par les Allemands lors d'une rafle dans les bois de Rochehaut. Emprisonné à Namur puis déporté en Allemagne, en passant par Weimar et Buchenwald, il sera libéré le 13 mai 1945. Et c'est alors le retour triomphal à Monceau. ...

Ensuite, la vie reprit ses droits, Maurice sa place à la ferme avec ses parents et deux de ses frères.

Bien des années plus tard, en 1954, à la fête à Bellefontaine, le hasard lui fait croiser la route de Denise, Denise Monin, 24 ans, fille unique de parents cultivateurs à Bellefontaine...

Et c'est ainsi qu'il y a 50 ans, le 19 février 1955, ils se marièrent à Bellefontaine.

Installés à Monceau, dans la maison familiale où ils se trouvent encore actuellement, ils eurent deux enfants, Chantal et Christian, qui les ont faits grands-parents de 6 petits-enfants, Gaël, Ronald et Ludivine chez Chantal, et Nathaël, Amandine et Mathieu chez Christian. Et pour couronner le tout, Emilien a ouvert la série des arrière-petits-enfants chez Gaël.

Nos jubilaires sont encore tous deux très actifs, elle s'occupant de la famille et du ménage, partageant avec lui les travaux de l'exploitation agricole et lui laissant le loisir de donner libre cours à sa passion pour le jardinage qu'il pratique avec un rare talent...

### Mr Fernand LAMBOT et Mme Yvette FALMAGNE

Agés respectivement de 72 et 71 ans, ils se sont mariés à Gros-Fays le 27 août 1955...

L'un comme l'autre enfants de cultivateurs, tous deux de Gros-Fays, ils se sont connus dès l'école primaire. Je n'ai pas réussi à situer avec précision le moment, ni même l'année, où Cupidon leur a décoché ses flèches. Toujours est-il qu'on sait qu'ils avaient 21 et 22 ans quand ils se sont mariés, qu'on peut affirmer qu'ils s'aimaient et qu'il est manifeste que cela dure encore aujourd'hui.

Ils ont eu deux enfants Jean et Edith, qui les ont fait devenir les heureux grands-parents de 5 petits-enfants, Maxime et Geoffrey chez Jean, et François, Arnaud et Elise chez Edith.

Nos jubilaires ont été toute leur vie très occupés, aussi bien par la famille que par leurs activités professionnelles tournées vers l'élevage, beaucoup de culture et aussi la commercialisation des pommes de terre.

Aujourd'hui comme hier, Madame Lambot est toujours pour son mari la compagne attentionnée, qui a l'œil à tout dans le ménage, l'accueil dans leur foyer, et qui partage avec lui la même affectueuse sollicitude pour leurs enfants et petits-enfants.

Monsieur Lambot, homme jovial et de bonne compagnie, continue à son rythme les activités habituelles d'une exploitation adaptée à ses propres convenances du moment, prenant toujours le temps au gré de ses rencontres d'échanger les dernières nouvelles avec l'un ou l'autre.

Dernière réflexion : quoi d'étonnant dans ces conditions qu'un homme aussi sociable ait été repéré pour être candidat aux élections ? Effectivement, avant la fusion des communes, il fut élu conseiller communal de Oizy et y siégea pendant 6 ans...

### Mr Albert LATOUR et Mme Marcelle PIERARD

Agés respectivement de 86 et 80 ans, ils se sont mariés à Malvoisin le 2 avril 1945.

Albert est né à Gedinne, troisième d'une famille de quatre enfants. Dès l'âge de 12 ans, il entre comme interne à l'Ecole des Arts et Métiers de Maredsous. Il en sort à 16 ans et intègre immédiatement l'entreprise familiale de menuiserie et ameublement.

En février 1938, il est appelé sous les drapeaux pour faire son année de service militaire. Ensuite, à peine revenu à la vie civile, il sera mobilisé en août 1939 dans l'artillerie des Chasseurs ardennais le long de la Meuse. A la veille de la guerre, son régiment se transporte sur le Canal Albert et le 10 mai 40, suite à d'intenses bombardements, la Division entière est décimée. Les rescapés décrochent le 11 en direction de la France d'où Albert reviendra le 15 août 40.

Marcelle, qui est de Malvoisin où le papa est cantonnier, est la deuxième des trois filles de la famille. Dès qu'elle est en âge d'acquérir une formation professionnelle, elle se rend à Gedinne à vélo chaque jour pour apprendre la couture. Et c'est ainsi qu'en mars 1941, elle croise la route d'Albert. Commencent alors de longues années de fiançailles, émaillées de multiples échanges épistolaires et d'innombrables kilomètres à vélo par tous les temps, ce qui les conduira au mariage le 2 avril 1945.

Le couple s'installe à Gedinne et aura 2 enfants : Jocelyne et Anne-Françoise.

Madame Latour est mère au foyer et drolote ses deux filles. Elle fait de la couture, puis petit à petit s'intéresse au jardinage et finalement se passionne pour la culture en serre des légumes et des fleurs.

De son côté, Monsieur Latour, en plus de son métier d'ébéniste, se crée un solide portefeuille d'assurances. En outre, il fait partie de la clique de l'harmonie Royale Union Gedinnoise et dirige le cinéma Ciné Gedinne jusqu'à l'âge de 80 ans. Et ça ne s'arrête pas là : il organise chaque année la Saint-Nicolas des enfants avec la collaboration d'Hebdo 2000. Le couple s'occupe aussi des cafés d'enterrement, des goûters des pensionnés, de la réception de nouvel an de la commune, et j'en passe.

Et pour finir, en 2000, aspirant enfin à un peu de tranquillité, ils viennent s'installer à Bièvre en face de la maison communale dans un bel appartement où ils passent des jours paisibles pensant avec un brin de nostalgie aux bons et beaux produits du jardin et de la serre, mais aussi se réjouissant d'être bien entourés par leurs 2 filles Jocelyne et Anne-Françoise, leurs 4 petits-enfants : Frédérique, Caroline, Sophie et Jean-François, et leurs 6 arrière-petits-enfants : Marion, Valéry, François, Nathan, Esther et Simon....

Luc VINCENT - 1<sup>er</sup> échevin

## NOUVEAUX LOCAUX POUR LE MAGASIN DE « SECONDE MAIN » DU CPAS

*Vous trouverez ci-dessous le discours prononcé par Monsieur Eric GAUSSIN, Président du CPAS :*

« Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins, Messieurs les Conseillers, Mesdames et Messieurs,

C'est un grand plaisir pour moi que de vous accueillir et de vous souhaiter la bienvenue en notre nouveau magasin de seconde main. Magasin baptisé à juste titre du nom de « **A petits prix** ».

En effet, ici, on pratique des petits prix. Les prix demandés sont de : 1 € pour les enfants, 2 € pour les adultes, et 3 € pour les vestes ! Je dois préciser que, en période de solde, les prix chutent de moitié.....

**Le 20 juin dernier le magasin de « seconde main » fêtait son troisième anniversaire.** En trois ans le « chiffre d'affaires » avoisine les **12.000 €**.

Si on fait une moyenne de 1,50 € par vêtement, cela représente plus de **8.000 vêtements**.

Si on se base sur un nombre de 312 demi-journées en trois ans, on arrive à une moyenne de plus de **26 vêtements vendus par ouverture**.

Je voudrais attirer votre attention sur tout le travail réalisé avant qu'un vêtement ne soit vendu. Il faut tout **d'abord trier** les arrivages importants de vêtements et, croyez-moi, cela représente beaucoup de manipulations, de vérification. Puis, il faut **raccommoder, laver et repasser**. **Les vêtements proposés à la vente se doivent d'être propres, en bon état et non démodés**. Rien n'échappe à la vigilance des gérantes de cette boutique...

Depuis peu, nous récoltons les électroménagers, jouets, bibelots, et mobiliers divers... dans l'attente de créer, bientôt, un atelier de réparation. Une fois remis en état, ils seront vendus à « petits prix ».

Ce service correspond à une réelle demande de la population de notre entité. Malheureusement, la « crise » étant présente, de plus en plus de personnes sont confrontées à des difficultés financières.

**Plusieurs familles particulièrement démunies ont déjà pu bénéficier de vêtements, chaussures et mobilier à titre gracieux.**



« Les jubilaires en compagnie des autorités communales »



Je tiens particulièrement à souligner tout ce travail de fourmi. D'autant plus qu'il est accompli par des **dames bénévoles** que je me permets de citer et dont je veux saluer le labeur : Mesdames Josée ANDRE, Sabine BERGERET, Claire CLAES, Raymonde DAZY, Thérèse DIEZ, Francine DION, Arlette LOUIS, Claudine NICOLAS, Marie-Odette PIERARD et Jacqueline ROLAND.

Elles se sont dépensées sans compter, pour obtenir ce résultat dont elles peuvent être fières.

Je ne manquerai pas de saluer également les **travaux d'aménagement** réalisés par Messieurs Alikan ANZOROV et Philippe GERARD, qui à l'occasion, se transforment en déménageurs, réparateurs ou chauffeurs-livreurs.

**A toutes et tous, je dis bravo pour le travail accompli et merci.**

Enfin, je lève mon verre à cette belle réussite et je lui souhaite longue vie et prospérité. »

Eric GAUSSIN, Président

**HEURES D'OUVERTURE :**  
les mardis et jeudis de 14 à 17 h 00



**CYBER-ECOLE - FORMATIONS EN INFORMATIQUE**  
**INSCRIVEZ-VOUS POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE !**

→ **Pour les enfants de 6 à 12 ans ne fréquentant pas l'école communale de Bièvre**

- o Cours dispensés le mercredi après-midi (d'octobre à mai) : word, excel, internet, power point
- o Le forfait à payer anticipativement sera de 1,00 € l'heure pour les enfants domiciliés à Bièvre et de 1,5 € de l'heure pour les autres.
- o **Inscriptions au 061/41 20 19 (cyber-école)**

→ **Sessions pour adultes à partir de 13 ans par modules :**

- o Initiation à l'informatique, Word, Internet, Publisher et photographie
- o le mardi matin de 8 à 10 heures (d'octobre à mai).
- o le forfait demandé sera de 2,5 € par heure pour les personnes domiciliées à Bièvre et de 4,00 € pour les personnes non domiciliées
- o **Inscriptions au 061/41 20 19 (cyber-école)**

→ **Cours de promotion sociale :**

- o un groupe de **1<sup>ère</sup> année** : le lundi de 18 à 21 h 15
- o **Inscriptions au 061/22 46 71** (Institut d'Enseignement et de Promotion Sociale de Libramont) – **Cette formation donne droit un certificat en fin de cycle !**
- o et 2 groupes de **2<sup>ème</sup> année** : les mardi et jeudi de 18 à 21 h 15

**D'autres formations seront également organisées durant cette nouvelle année scolaire. Le contenu étant en**

**cours de préparation, vous obtiendrez toutes les informations utiles dans un toute-boîte qui sera diffusé prochainement.**



**BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE**

**HEURES D'OUVERTURE :**

**Mardi** : 10h00-11h00 et 13h30-15h00 - **Mercredi** : 10h00-11h00 et 13h30-17h00 - **Jeudi** : 10h00-11h00 et 13h30-15h00 - **Vendredi** : 10h00-11h et 15h30-18h00 - **Samedi** : 9h00-13h00

*A noter* : des ouvrages en grands caractères, des ouvrages wallons et des BD adultes viennent enrichir les diverses collections.



**L'atelier d'écriture** a démarré le 28 janvier 2005.

Celui-ci s'adresse aux personnes de **plus de 16 ans** (voire beaucoup plus !). Cet atelier a lieu le vendredi à 17h45 à la bibliothèque, tous les 15 jours selon un calendrier établi avec Christine du Bois de Vroylande l'animatrice. Après une pause durant les vacances, il redémarre au **mois de septembre**.

Voici quelques mots qui le définissent :

Ecrire, c'est dire ... Et encore ... c'est définir un mot, une idée, une situation ... C'est aussi une façon de mieux se connaître, de mieux communiquer grâce à la langue française. Rejoignez-nous en toute simplicité et convivialité !

**L'Atelier de Véronique.**

En vue d'une exposition dans le cadre de « la Fureur de lire », la bibliothèque communale propose aux enfants de 3 à 12 ans des ateliers autour du livre et de ses éléments illustratifs. Ces ateliers se déroulent de mars à octobre 2005. En mars et mai 2005, ce sont les enfants de 5 à 7 ans qui ont été concernés. Avril et juin 2005 ont été les mois des 3-4 ans.

**Pour les 8-12 ans**, deux ateliers sont prévus les samedis 17 et 25 septembre 2005, de 10h à 12h. Le nombre de participants étant limité, il est préférable de s'inscrire avant le 15 septembre 2005. (PAF : 3,5 € pour les 2 séances). La première séance sera consacrée à la fabrication de papier. La semaine suivante, des marque-pages seront réalisés à partir des différentes feuilles de papier créées par les enfants.



Comme chaque année au mois d'octobre, la Communauté française organise la « Fureur de lire », fête au livre et à la lecture. Dans ce cadre, la bibliothèque organisera une **exposition** de toutes les créations des enfants

issues de l'Atelier de Véronique et des textes de l'Atelier d'écriture dont certains seront illustrés par les jeunes de l'Atelier de dessin –peinture Emile Schodduyn.

A l'occasion du centième anniversaire du petit Larousse illustré, une **conférence** sera prévue le 16 octobre en collaboration avec le Centre culturel. Grand spécialiste de ce dictionnaire, le conférencier Jean Pruvost nous fera l'honneur de sa présence en avant-première de sa série de conférences à Namur.



### Parole aux ados

Le prix Farniente est un prix littéraire décerné par les jeunes. Pour participer, vous lisez les livres de la sélection, tous ou quelques uns, et vous envoyez un bulletin de vote avant le mois de mars 2006. Il n'y a pas de jury, c'est la démocratie directe !

Vous trouverez tous les ouvrages sélectionnés pour cette édition, ainsi que les renseignements concernant ce concours à la bibliothèque.

Pour de plus amples renseignements concernant l'une ou l'autre activité, la bibliothécaire se tient à votre disposition au numéro de téléphone suivant : 061/23.96.72



Demandeur d'emploi ? Etudiant ? Travailleur ?  
Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ?

La Maison de l'Emploi met, **GRATUITEMENT**, à votre disposition toute ce qui est nécessaire à votre recherche d'emploi : des offres d'emploi mises à jour quotidiennement, ordinateurs connectés à Internet, fax, téléphone, de la documentation sur la rédaction du CV et de la lettre de motivation, l'entretien d'embauche, les entreprises, les métiers...

Vous avez également la possibilité d'y réaliser **vos inscriptions comme demandeur d'emploi** et toutes les démarches administratives du ressort de **FOREM** Conseil (changement d'adresse, attestations diverses, Passeport APE...).

Une équipe de conseillers est à votre disposition pour vous donner une information générale ou des conseils plus individualisés.

Des activités vous sont proposées chaque mois :

- **Les modules CV, lettre de motivation** : **lundi 19/09, 17/10, 21/11 à 09h30**

Vous y travaillez, à votre rythme et selon vos besoins à la réalisation de votre CV ou d'une lettre de motivation,

- **Les modules entretien d'embauche** : **lundi 19/09, 17/10, 21/11 à 13h30**

Vous préparerez un entretien d'embauche, les questions les plus fréquentes, vos qualités, vos défauts

- **Permanence sociale (sur rendez-vous)** :

Pour dépasser les obstacles de votre recherche d'emploi

- **Carrefour Formation** **le jeudi 15/09, 20/10, 17/11 le matin sur rendez-vous**

Un conseiller en formation vous accompagnera dans vos démarches et vos choix éventuels vers la formation

- **Maison de la Défense** **(le mercredi 21/09, 19/10, 16/11 de 14h à 16h)**

Informations sur les possibilités de carrières à l'armée belge

Une formation débutera en septembre en partenariat avec Solidarité Emploi Logement **CAPp Emploi** pour demandeurs d'emploi peu qualifiés ou minimum 2 ans d'inactivité

Construire sa recherche d'emploi, réaliser son projet professionnel, ateliers de communication, formation sociale, initiation au traitement de texte et à internet, mise à niveau en français et/ou math, stages en entreprises

Pour toute question relative à l'emploi, la formation, au maintien de vos droits :

LA MAISON DE L'EMPLOI vous accueille, sans rendez-vous,

**Le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30**

**Le mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et le mercredi de 13h30 à 16h30**

**Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00**

Place des Chasseurs Ardennais (à côté de la poste) – 5575 GEDINNE - Tél. : 061/23 07 10

Une permanence a lieu à Bièvre au 1<sup>er</sup> étage du CPAS (entrée par le perron du côté de la place)

**Le mardi de 13H00 à 16H00**

**PASSEZ NOUS VOIR, NOUS SOMMES A DEUX PAS DE CHEZ VOUS.**

## DU COTÉ DU SYNDICAT D'INITIATIVE



Le 31 juillet dernier, le traditionnel «**Point Vert**» programmé dans la commune de Bièvre, vous a fixé rendez-vous dans le cadre prestigieux du village de **Bellefontaine**. Le « Point Vert » est une activité sportive de plein air, ouverte à toutes et tous, à pratiquer à son rythme, seul ou accompagné, sans aucune contrainte, et à choisir en fonction de la forme du moment. Trois parcours ont été concoctés par les organisateurs pour satisfaire tant les familles que les marcheurs avertis, soit 05, 10 et 20 kilomètres de rues, de chemins, de sentiers, le plus souvent dans les bois encerclant le village. De plus, en collaboration avec la Maison du Tourisme, un marché des produits du terroir et artisanaux vous a donné l'occasion de venir passer un agréable moment dans ce beau village de l'Ardenne namuroise. Rendez-vous est déjà fixé **l'an prochain, le 30 juillet 2006 pour un nouveau « Point Vert » au départ de Baillamont.**



Cette année, les **journées du patrimoine** auront lieu les samedi 10 et dimanche 11 septembre prochain avec pour thème « Regards sur le Moyen Age ». Le comité organisateur des Journées du Patrimoine ayant décidé de recentrer les actions autour du patrimoine architectural médiéval, le programme préparé pour la commune de Bièvre n'a pu être repris dans la brochure programme. De plus, celui-ci nous a signalé que le Pavillon Saint-Hubert n'était malheureusement pas répertorié dans l'inventaire du Patrimoine monumental de Wallonie. Toutefois, le Syndicat d'initiative a décidé de maintenir sa participation en proposant cette année un **programme allégé**. **Le vendredi 09 septembre**, au Centre culturel, **vernissage des expositions** : peintures proposées par l'Atelier Emile

Schodduyn et concours photos organisé par la Maison du tourisme de l'Ardenne numuroise. Les deux expositions seront ouvertes au public durant tout le week-end. Le **dimanche 11 septembre à partir de 11 heures, un concert apéritif vous sera proposé**. De plus, il sera possible de venir **vous restaurer sur place**. Une **animation musicale et des danses folkloriques** se dérouleront tout au long de l'après-midi.



Cette année, le Syndicat d'Initiative a choisi **Baillamont** pour sa **promenade «Découverte champignons»**. Le rendez-vous pour toutes les personnes intéressées est fixé à **14 heures**,

le **samedi 24 septembre devant l'église**. Un guide nature nous accompagnera tout au long de l'après-midi.

*Jean-Claude Schingtienne,  
Président*

**“Syndicat d'Initiative” de la commune de Bièvre  
A.S.B.L., Rue de Bellefontaine 26 à 5555 Bièvre  
Tél. : 061/ 29.20.92, 061/ 51.16.57,  
061/ 51.13.47, 061/ 51.11.65  
E-mail : [sirb.bievre@skynet.be](mailto:sirb.bievre@skynet.be)**



## LE BILLET DU CENTRE CULTUREL

**Approchez-vous**, mesdemoiselles, mesdames et messieurs, venez découvrir la nouvelle saison du Centre Culturel. Il y aura des spectacles pour vous réjouir, des conférences pour vous faire voyager et rêver, des ateliers, des expositions... bref, une multitude d'activités destinées à tous les publics, des plus jeunes aux plus sages !!!

**Approchez-nous**, mesdemoiselles, mesdames et messieurs ! Si la vie culturelle et associative vous intéresse, si vous voulez participer activement à l'élaboration de ce grand projet qu'est votre Centre Culturel, le Conseil Culturel est un lieu où il fait bon se rencontrer, où l'on peut partager ses idées, ses coups de cœur et même ses coups de gueules. Il ne tient qu'à vous d'en faire partie et de nous apporter tout ce que vous voudrez nous faire partager.

Bientôt, vous recevrez dans votre boîte aux lettres le programme de la nouvelle saison. Gardez le bien précieusement car il vous servira de guide tout au long de cette année culturelle ; grâce à cette brochure, vous ne manquerez aucun rendez-vous. Et ils seront nombreux, car, vous l'avez certainement remarqué, les activités se multiplient depuis que nous avons été reconnus par la Communauté Française. C'est également grâce à notre public, toujours plus nombreux et fidèle, qui nous encourage à nous surpasser pour que chacun trouve au Centre Culturel la part de rêve et d'émotion qui lui revient.

Voici, en vrac, le **PROGRAMME DES MOIS** à venir :

- **23 septembre : Soirée d'information sur les drogues** proposée en collaboration avec le CPAS de Bièvre et l'asbl « L'autre Sens » de Beauraing. Cette soirée sera l'occasion pour tous de rencontrer des acteurs de terrain (médecins, assistants sociaux,...) qui répondront à toutes les questions que vous vous posez sur les drogues. Le débat sera précédé de la projection d'un long métrage illustrant ce thème.

- **27 septembre : « Le Testament d'Albert F. »** écrit et interprété par Jean – Luc Pirau dans le cadre de la Journée Théâtre Portes Ouvertes, **entrée gratuite !**
- **21 octobre : « Philippe Vauchel joue... Racines »** écrit et interprété par Philippe Vauchel, accompagné par **Didier Laloy**, accordéoniste de renom !
- **19 novembre : « Trio Aurélia »**, concert de musique du monde avec **Aurélie Dorzée** (violon), Tom Theuns (guitare) et Stéphan Pougin (percussion).

## LA RENTRÉE, C'EST ÉGALEMENT LE MOMENT D'ANNONCER LES NOUVEAUTÉS.

Cette année, nous vous proposerons un nouvel atelier **« PERCUSSIONS »** pour tous à partir de 7 ans.

Cet atelier, animé par **Gaëtan Dardenne**, débutera le vendredi 16 septembre à 18h.

Quand aux ateliers théâtre, ils reprendront également à la rentrée :

- **Atelier théâtre pour enfants** : le jeudi 15 septembre à 16h30
- **Atelier théâtre pour adultes et adolescents** : le vendredi 30 septembre à 19h.



Enfin, la nouvelle saison des conférences **Voir Le Monde** débutera le 14 septembre à 20h. Voici le programme détaillé de ce nouveau cycle dont l'originalité est la présence dans la salle du reporter – photographe, venu partager avec vous sa passion pour une région du Monde :

- **14 septembre** : « La Jordanie », **2 novembre** : « La Norvège », **16 novembre** : « L'Ethiopie », **25 janvier** : « Le Québec », **22 février** : « La Croatie », **15 mars** : « Le Japon »

Ne tardez pas à vous abonner, vous bénéficierez de 25% de réduction sur le prix des places et vous serez assurés de trouver votre place réservée dans la salle.

Tous les renseignements se rapportant à la programmation du Centre Culturel peuvent être obtenus auprès de **Frédérique Bigonville**, animatrice-directrice du Centre Culturel (061/51 16 14)



**ATELIER E. SCHODDUYN – BIEVRE  
ASBL : DESSIN - PEINTURE -  
SCULPTURE**

Même durant la période estivale, le travail ne s'arrête pas à l'Atelier E. SCHODDUYN de Bièvre. Au contraire, c'est durant les vacances scolaires que la plupart des stages y sont organisés. Le stage "aquarelle" sous la conduite de M. Stéphane Mathieu a eu lieu les 12, 19 et 26 juillet, sous le thème du paysage. Plusieurs techniques telles l'aquarelle par éclaboussures, par retrait de la couleur ou par l'utilisation de la gomme à masquer ont été utilisées. En général, ce sont les arbres qui posent le plus de problèmes aux débutants. Alors, en fait d'arbres, Stéphane en fit voir de toutes les couleurs à

ses stagiaires. "Quand on sait faire des arbres, c'est à ce moment que l'on devient un bon aquarelliste", ne manqua-t-il de leur répéter. Ce fut donc un stage des plus intéressants et des plus profitables. Un tout grand merci à Stéphane, pour son savoir-faire et la faculté qu'il a de l'enseigner ainsi que pour sa gentillesse. A la fin du stage, Stéphane fit la surprise d'offrir à ses élèves ravis, le verre de l'amitié ainsi qu'à chacun, par tirage au sort, l'une des aquarelles qu'il peignit pour servir de modèles.

A partir du 1<sup>er</sup> août et durant toute la semaine, un nouveau stage a eu lieu, cette fois sous la direction de M. Jean DUFRENE, ancien professeur de dessin à Carlsbourg et aquarelliste talentueux. Ce sont des arbres à nouveau que les neuf stagiaires inscrits durent exécuter sous sa conduite expérimentée. Ils ont également dû peindre une marine: la mer avec des rochers et des barques amarrées à l'avant-plan; ensuite, ils ont été sur place, à Graide, y dessiner le clocher de l'église. Suite au prochain numéro...

Pour contacter l'Atelier : Madame M-L VERITER - 061/51 18 61 ou [mariluce90@versatelads.be](mailto:mariluce90@versatelads.be)

Reprise des cours les mardis, mercredis et jeudis : à partir du 06 septembre 2005

Pour l'Atelier, F. Debyr



Stage de Mr Stéphane Mathieu

### 3<sup>EME</sup> ÉDITION DU « GRAND PRIX JOSEPH CLARINVAL » À GRAIDE



Marche athlétique internationale de Grand Fond – Epreuve Sélective à Paris-Colmar 2006  
Championnat de Belgique et Championnat Francophone des 100 km  
Championnat des pays Francophones des 24 h 00.

Cette épreuve de 200 kms hommes et 170 kms femmes se déroulera les samedi 3 et dimanche 4 septembre 2005 à Graide et sera sélective pour l'édition 2006 de Paris-Colmar. Une épreuve de 24 h 00 est réservée aux non-licenciés, nous aurons également une épreuve de 24 h par équipe de 3.

C'est un événement régional voire national dans la localité, puisque c'est la seule épreuve de Grand Fond de Belgique.

Nous aurons à nouveau l'honneur d'accueillir le Championnat de Belgique et le Championnat Francophone des 100 kms ainsi que le Championnat Francophone des 24 h ouvert aux pays francophones.

Dans un cadre typiquement campagnard, ce tracé totalement éclairé où il y aura peu de circulation, offrira aux marcheurs un maximum de sécurité.

Nous espérons vous compter aussi nombreux qu'en 2004 car pour la Commune, ce fût grâce à vous une belle réussite et une grande fête du sport ! Bienvenue à toutes et tous ! Pour une telle organisation, je suis à la recherche de sponsors qui pourraient apporter leur soutien de quelque manière que ce soit.

Soit en offrant vos produits que nous pourrions faire connaître aux marcheurs de toutes nationalités, soit en offrant des t-shirts, casquettes ou autres qui serviraient également à la tombola organisée tout le week-end.

Septante-cinq pour cent des marcheurs et marcheuses sont de nationalité française, puisque bien entendu, beaucoup de frontaliers viennent chercher leur qualification à Graide pour l'édition du Paris-Colmar qui a lieu début juin.

A savoir que Paris-Colmar est l'épreuve Reine de la Marche Athlétique de Grand Fond et qu'elle se déroule en trois jours et trois nuits. 440 kms pour l'épreuve Reine et 292 kms pour l'épreuve des dames et l'épreuve de Promotion dont le départ se fait à Châlons-sur-Marne.

Avis aux amateurs !

Hugues ANDRE

Président du Post Athletic Club - 061/51 24 17



Les Communes de Bièvre, Paliseul et Vresse-sur-Semois, ont le plaisir de vous faire part de

### L'HORAIRE DE LA PISCINE DE CARLSBOURG DÈS LE 05 SEPTEMBRE 2005

HEURES	LUNDI	MARDI	MER-CREDI	JEUDI	VEN-DREDI	SAMEDI	DIMANCHE
9/10						COURS ENFANT	
10/11						COURS ENFANT	
11/12						COURS ENFANT	
12/13							
13/14							
14/15							
15/16							BASSIN PUBLIC
16/17			SENIOR			BASSIN PUBLIC	BASSIN PUBLIC
17/18			SENIOR	COURS ENFANT	COURS ENFANT	BASSIN PUBLIC	
18/19		ACRF	COMPETITION	COURS ENFANT	COURS ENFANT	BASSIN PUBLIC	
19/20	COURS ADULTE	COURS ENFANT	COMPETITION	AQUA-GYM	COURS ENFANT	BASSIN PUBLIC	
20/21	BASSIN PUBLIC	AQUA-GYM	AQUA-GYM	BASSIN PUBLIC	BASSIN PUBLIC		
21/22	BASSIN PUBLIC	AQUA-GYM	AQUA-GYM	BASSIN PUBLIC	BASSIN PUBLIC		

## Moniteurs :

De Mol Pierre : Aquagym (0497/939753)  
De Mol Julie : cours enfant premier âge, accoutumance et perfectionnement - Compétition (0475/214003)  
Gaussin Anne-lise : Aquagym et senior (0472/897485)  
Louis Christelle : cours adultes (0496/813241)  
Lallemand Geoffrey : compétition (0479/767135)

## TARIF :

Entrée public : 2 € - Abonnement public carte : 20 € pour 12 entrées + 1 gratuite

Abonnement cours : 1er semestre 45 € et 2<sup>ème</sup> semestre 60 € ou année 100 €.

**BONNET OBLIGATOIRE** : achat 1.50 €

**RESERVATION COURS** : auprès des moniteurs et Mme Keymolen Caroline 0494/219708 ou [caroline@carlsbourg-saint-joseph.be](mailto:caroline@carlsbourg-saint-joseph.be)

La Secrétaire,  
M. MALDAGUE  
Le Bourgmestre,  
J-P HANNARD

Le Bourgmestre,  
D. CLARINVAL  
Le Secrétaire,  
D. LEDUC

La Secrétaire,  
P. JADOT  
Le Bourgmestre  
B. TELLIER



## PREVENTION DES VOLS DE VELOS

Drive-In de Gravure de Vélos : le 17 septembre 2005 de 09 h 00 à 12 h 00, au poste de Police de Bièvre (rue d'Houdrémont 63)

Dans le but de prévenir le vol de votre vélo, nous vous invitons à venir dans nos locaux. Une équipe mobile du service DIG sera présente afin de réaliser la gravure du numéro d'inscription au registre national sur le cadre du vélo.

L'avantage du système réside d'une part dans le fait que le numéro de gravure facilite la restitution d'un vélo retrouvé à son propriétaire. D'autre part, ce système permet de dissuader les voleurs potentiels étant donné qu'un vélo gravé est facilement reconnaissable.

La **gravure de vélos** est réalisée à l'aide d'un appareil de gravure Gravograph manuel ou d'un Sécumark digital. L'action de gravure de vélos est mise en œuvre en collaboration avec le Secrétariat permanent à la Politique de Prévention et **est GRATUITE !**

## POUR AIDER ET ACCOMPAGNER LES DIABÉTIQUES



La Maison A.B.D. Lux. de Fays-les-Veneurs, rue de l'enseignement n°4 à 6856 Fays-les-Veneurs (dans les bâtiments de l'école communale, 1<sup>er</sup> étage à gauche), vous propose :

- des consultations gratuites d'une infirmière spécialisée en diabétologie, le 1<sup>er</sup> mardi du mois – de 09 h 30 à 16 h 00 - Tél : 0479/334.352
- des consultations gratuites d'une diététicienne le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 09 h 30 à 16 h 00 – Tél : 0498/194 422

Ces deux consultations permettent aux diabétiques de mieux comprendre et de mieux gérer leur maladie.

Pour une meilleure organisation nous vous demandons de prendre rendez-vous

## LES DÉCHETS ENCOMBRANTS COLLECTÉS EN PORTE À PORTE

Les objets encombrants sont des déchets non organiques, issus de l'activité normale des ménages, mais trop volumineux pour pouvoir entrer dans un sac, une poubelle ou un conteneur standardisé utilisés dans le cadre des déchets ménagers en porte à porte.

Sont considérés comme encombrants :

- Les meubles tels que chaises, tables, divans, fauteuils, châssis (max 1,50 m x 2,00 m) avec ou sans vitre, portes, portes-fenêtres, conduites d'eau, treillis,...
- Matelas, tapis, moquette
- Les plaques d'isolation (polyuréthane,...)
- La frigolite ou polystyrène expansé (plaques d'isolation, frigolite d'emballages)
- Les déchets métalliques (vélos, sommiers, cuisinières au gaz, radiateurs,...)

!!! Tous ces objets ne peuvent pas dépasser un volume de 2 m<sup>3</sup> par habitation !!!

**IMPORTANT** : ne sont pas considérés comme encombrants et ne seront pas enlevés, les déchets suivants :

=> les déchets d'équipements électrique et électronique : frigo, congélateur, aspirateur, lave-linge, sèche-linge, matériel audio, hi-fi, TV, ordinateurs...

Tous ces déchets électriques doivent être recyclés et peuvent être déposés dans le parc à conteneurs de votre choix

=> les déblais de travaux de plafonnage ou de démolition (blocs de béton, pierres, sacs de ciment, sacs de plâtre, briques, gravats) poteaux et piquets en béton, déchets de couverture de toitures ou de cloisons, plaques de plâtre.

**Tous ces déchets peuvent être recyclés et peuvent être déposés dans le parc à conteneurs de votre choix**

=> les pneus de tracteurs, camions, voitures et motos, les carcasses de voitures.

=> Tous récipients contenant des produits, les bonbonnes de gaz .

=> Les fils de fer barbelés (Ce type de déchet peut être déposé dans le parc à conteneurs de votre choix)

=> Tout objet dont le poids dépasse 100 kg

## ECOLE COMMUNALE

### ÉCOLE DE OIZY

#### Vive l'orthographe !

« Nos enfants n'ont plus d'orthographe ! Oh ! Les fautes... les fautes dans les dictées !!! Mais... mais... Ils ne savent plus se concentrer ! Ce n'est pas possible ! »

Mais NON ! Mais non ! Voyez ... et lisez plutôt ce qui suit... Lors d'un concours d'orthographe organisé par le Centre Culturel de Gedinne, 7 élèves de notre commune se sont distingués. Voici les 5 premiers lauréats (écoles de Petit-Fays et Oizy) :



#### Impressions :

« Quand la dictée a commencé, j'avais peur de ne pas avoir de prix. Quand la Madame a lu le texte, je croyais que j'aurais plein de fautes. En la faisant ça allait mieux. Quand elle a dit mon nom, je n'en croyais pas mes yeux. J'étais fier de moi ! » Sébastien HEYMANS

« Avant la dictée, j'étais un peu stressée, mais quand j'écrivais, ça allait. Je ne m'attendais pas à si bien réussir ! J'ai eu de très beaux lots : un t-shirt, un dictionnaire de poche, une

BD, une chronique de l'année 2004, un livre pour savoir comment fabriquer des instruments de musique et plein d'entrées gratuites ! Je me suis bien amusée » Marielle COPINE

« En arrivant à la Tannerie, j'ai commencé à stresser. Plusieurs enfants de la commune de Bièvre sont venus. On était plus de 70 enfants à participer. Il y avait une bonne ambiance et je connaissais pas mal d'enfants. Quand la dame a commencé à dicter, mon inquiétude s'est envolée. Je me suis bien amusée. C'était génial ! » Pauline LEFORT

« Le concours de la dictée était une belle expérience. Grâce à celle-ci, je pourrai peut-être aller à la dictée du Balfroid l'année prochaine. J'ai fait, je pense, au moins 5 fautes. C'était chouette » Nicolas LALLEMAND

« La dictée n'était pas très difficile, mais j'ai quand même eu des fautes. J'ai été 5<sup>ème</sup> et je suis très contente d'être à cette place. J'ai reçu un chèque-livre de 10 euros, une place gratuite pour le Monde Sauvage et ... des livres. Je me suis bien amusée » Blandine KEYMOLEN

#### Quand BD rime avec ... DVD

Au mois de février, nous avons participé à un concours de bande dessinée (B.D.) Le sujet de la BD « La sécurité routière comme je l'aimerais ».

Le 14 mars, nous recevions une lettre qui annonça que nous avions gagné un prix. Surprise le mardi 31 mai... Monsieur Moureau, secrétaire de l'APPER (Association des Parents pour la Protection des Enfants sur les Routes) nous offrait le 2<sup>ème</sup> prix : un lecteur de D.V.D.

Grâce à la BD de Nicolas LALLEMAND, élève de 5<sup>ème</sup> année, chacun a reçu un superbe sac à dos rouge et noir. Vive les concours !

Texte collectif des élèves de 1ère année



#### Un grand homme « Jacques »

Vendredi dernier, Jacques, un prêtre d'Haïti, est venu à l'école de Oizy nous parler d'Haïti.

Tout d'abord, nous avons fait un petit débat sur les gens qui ont pitié des Haïtiens. Jacques a dit que la pitié c'est de la honte...

Ensuite, nous sommes montés à l'étage visionner une cassette « Avoir 13 ans en Haïti ». Elle raconte la vie de deux jeunes garçons qui protègent un enfant de la rue devenu orphelin. Plus tard, nous sommes descendus poser quelques questions. En voilà une avec sa réponse : « Combien de temps êtes-vous resté là-bas ? » 20 ans. Il nous a parlé de son travail dans ce pays pauvre. Savez-vous qu'il a recueilli un groupe d'une vingtaine d'enfants dans la rue et leur a donné l'éducation, l'amour, comme un vrai père de famille. Puis l'homme nous a montré de l'artisanat réalisé par des haïtiens.

Les sculptures sont très belles et très colorées. Je trouve cet homme courageux d'aller là-bas parce qu'il pourrait se faire tuer ».

Grâce à lui, plusieurs jeunes ont été sauvés de la misère. C'est un grand « HOMME ».

Florestin HENRY - 5<sup>ème</sup> année



### La marche parrainée et un geste de propreté

Le 06 mai, nous avons effectué une marche parrainée, en faveur de l'école primaire de Nokie 2 au Congo. En même temps, nous en avons profité pour ramasser les débris dans les bois et aux bords de nos routes.

Pour commencer, nous avons parlé du projet du Père Victor au Congo et compté l'argent récolté. Après nous avons enfilé des gants en latex et nous avons reçu un sac en plastique pour déposer les déchets. En route ! Nous sommes partis dans la nature. Nous avons ramassé un tonneau, un seau pour nous régaler de galettes, de chips et de jus d'orange.

Finalement, je ne savais pas qu'il y avait autant de déchets dans la nature et que les gens étaient si sales. Et moi, en voyant tout cela, j'ai décidé de m'engager à respecter l'environnement. Pourquoi ne feriez-vous pas de même

Arnaud GODART

5<sup>ème</sup> année Ecole communale de Oizy




## AGENDA

@ Vous pouvez consulter les mises à jour de l'agenda, à tout moment, sur notre site internet [www.bievre.be](http://www.bievre.be) dans la rubrique « divers ». N'hésitez pas à nous communiquer les événements que vous organisez !

### SEPTEMBRE

- ❑ **Dimanche 04** : Graide : à 11h : **messe commémorative du Maquis** dans les bois de l'Avrainchenêt.
- ❑ **Les samedi 03 et dimanche 04** : Graide : **200 km de Graide**. Marche dans le village. Championnat de Belgique et championnat francophone des 100 km. Départ voie du tram le samedi à 15h - Rens : 061/51.24.17
- ❑ **Les samedi 03 et dimanche 04** : Bièvre, **Le rallye de la Semois** - Départ du centre culturel. Rens : 061/51.17.78
- ❑ **Le jeudi 08** : Graide : **marche des Trotteurs Ardennais**. Départ au cercle paroissial à 14h
- ❑ **Le vendredi 09** : Bièvre: **centre Culturel, vernissage de l'expo concours photos à 19h**. Collaboration : Syndicat d'initiative et Maison du tourisme de l'Ardenne namuroise.
- ❑ **Les 09, 10 et 11 (Ve - Sa et Di)** : Bièvre : Centre Culturel: **Journées du patrimoine "Regards sur le Moyen Age"**. Exposition de l'atelier Emile Schodduyn et exposition du concours photos. Animations diverses. Rens : 061/51.13.47
- ❑ **Mardi** : Bièvre: centre culturel. **Conférence UTAN**, date et thème à déterminer (061/51.11.65)
- ❑ **Du vendredi 23 au dimanche 25** : Petit-Fays : **Kermesse** : Bal + animations diverses. Rens : 061/ 51.14.27
- ❑ **Le dimanche 25** : Petit-Fays : **Messe à la Roche Mouselle**
- ❑ **Samedi 24** : Baillamont. **Promenade "Découverte champignons"**. Départ église, 14h00. Rens 061/51.13.47

## OCTOBRE

- ❑ Du vendredi 07 au lundi 10 : Graide - Kermesse (sous chapiteau, voie de tram)
- ❑ le samedi 08 : Balade guidée bilingue (10 h): thème "Les champignons" - Rens.: Mr Ch Gilson : 061/51 23 99 ou email : [lahautevoie@skynet.be](mailto:lahautevoie@skynet.be)
- ❑ Mardi : Bièvre - centre culturel : Conférence UTAN, date et thème à déterminer (rens. : 061/51.11.65)
- ❑ Le jeudi 13 : Bièvre - marche des Trotteurs Ardennais - Accueil à la salle du patro et départ du tennis (rue d'Houdremont) à 14h.
- ❑ Du samedi 15 au lundi 17 : Naomé. Kermesse - (sous chapiteau.)
- ❑ Le mercredi 26 :  Collecte trimestrielle de dons de sang, de 15 h 00 à 19 h30 au Centre Culturel, rue de Bouillon 39 A à 5555 Bièvre - Pour plus d'informations sur les dons de sang

## NOVEMBRE

- ❑ Samedi 05 et dimanche 06 : Oizy salle des jeunes - Kermesse
  - Le samedi 05 : Grand bal.
  - Le dimanche 06 à 16h00 : Concours de couyon.
- ❑ Du vendredi 04 au lundi 07 : Bièvre - grande fête de la Saint-Hubert.
  - Le dimanche 06 : Bièvre - à 10h - grand messe + bénédiction des animaux.
- ❑ Du 02 au 06 : Bièvre, centre équestre La Licorne. Stage d'équitation. Rens : 0495/25.13.72
- ❑ Mardi : Bièvre, centre culturel. Conférence UTAN : date et thème à déterminer (rens. : 061/51.11.65)
- ❑ Le 23 et 24 : Graide - écurie de l'Avrainchenet - de 9h à 20h : portes ouvertes. Rens : 061/51.21.26
- ❑ Le samedi 26 : Bièvre, patro St-Hubert, souper St-Eloi - Rens : 061/51.18.69



## AGENDA DE L'UTAN

Après ce bel été, il est temps de reprendre gaiement le cycle de nos conférences mensuelles au Centre Culturel.

Dès le 06 septembre : Monsieur HENRION nous présentera la 2<sup>ème</sup> partie de sa conférence « La terre, ce bijou rarissime » (il n'est pas impératif d'avoir suivi la première partie)

Le 04 octobre : Monsieur Silverberg, rescapé d'Auschwitz, empêché en février dernier suite à une agression, nous fera l'honneur de venir témoigner de cette histoire douloureuse.

Le 08 novembre : une conférence sur le Sénégal. L'UTAN participera dans le cadre de la « Semaine du Sénégal » à nous rendre plus proches de ce beau pays d'Afrique.

## WALLON :

Durant le mois d'octobre, les mercredis à 14 heures jusqu'à 17 heures, Monsieur Lucien MAHIN, nous permettra par ses cours-conversation en wallon de renouer (ou d'approfondir) avec notre langue « maternelle » afin qu'elle ne disparaisse pas totalement.

RENSEIGNEMENTS : Mme Mady DORCHYMONT  
061/51 11 65



**Ce bulletin est réalisé par Edition INROMA srl**  
Rue St-Roch 59 – Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro contactez nous au 071/71.32.91 ou faxez au 071/71.15.76.

Votre délégué commercial, Monsieur Alain Babs, Gsm 0474/56.07.90 se fera un plaisir de vous rencontrer. [inroma@skynet.be](mailto:inroma@skynet.be)



**Clarival-Mahin sprl**  
ASSURANCES ET BANQUE

Rue de Bouillon 30 c 5555 BIEVRE tél. : 061 51 13 23	Place Colonel Blondeel 8 5575 GEDINNE tél. : 061 58 80 37	Rue de la Station 7 6920 WELLIN tél. : 084 38 82 30
--	---	---



**carrosserie  
josé degrez**

- Réparation toutes marques
- Devis gratuit
- Agréé compagnie d'assurances

Tél. 061/ 23 49 40  
Fax: 061/ 23 49 41

Zoning industriel de Baillamont G.s.m. 0479/ 24 96 27  
Rue de Bouillon 148/9 5555 BIÈVRE Tél. privé: 061/50 03 39



Entreprise de construction  
et de transformation

S.P.R.L.  
**LEONARD - MAHY**

Rue de Burnaifontaine, 80 A  
6929 HAUT - FAYS

☎/Fax [061] 58 82 90  
58 88 67